

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 1 • Numéro 5 • Février 2006

LE RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE MAINTENANT EN VIGUEUR

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Se voulant un moyen concret de mieux concilier les responsabilités familiales et professionnelles, il vise à soutenir financièrement les nouveaux parents et à les aider à consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie. Le RQAP prévoit le versement de prestations financières à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs — salariés et autonomes — admissibles qui se prévalent d'un congé de maternité, d'un congé parental, d'un congé de paternité ou d'un congé d'adoption. Il remplace les prestations de maternité, les prestations parentales et les prestations d'adoption qui étaient offertes aux nouveaux parents québécois en vertu du régime fédéral d'assurance-emploi. Plus d'information au www.rqap.gouv.qc.ca.

BRANCHEZ-VOUS SUR L'INTRANET!

Saviez-vous que, dans les grandes organisations, les employés ont d'abord recours à l'intranet lorsqu'ils veulent partager ou diffuser des documents et de l'information utiles à leur travail? Le CSSS Jeanne-Mance va de l'avant et lance le sien. L'intranet est un réseau informatique privé et sécurisé auquel ont accès les employés qui ont une adresse Lotus Notes. Il est différent du réseau Internet qui est accessible à l'ensemble de la population, au domicile de l'utilisateur.

L'intranet du CSSS Jeanne-Mance contient de l'information générale sur le CSSS, tels les organigrammes des directions, la liste des conseils et des comités, les politiques et les procédures, les ressources humaines, les technologies de l'information ainsi que les bulletins et communiqués internes. Un bottin du personnel y est aussi accessible. Prenez l'habitude de le consulter régulièrement, car de plus en plus de documents internes seront diffusés dans cet espace. Une visite s'impose à <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, sections « Centre de santé et de services sociaux » et « CSSS Jeanne-Mance ».

Colloque sur le milieu de vie : un franc succès



Dans l'ordre habituel : Constance Ramacière, animatrice du colloque; Hélène Duval, directrice générale associée à l'hébergement; Chantale Lapointe, directrice générale du CSSS Jeanne-Mance; Daniel Geneau, neuropsychologue.

PRÈS DE 250 PERSONNES, dont une majorité d'employés des neuf centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance ainsi que des cadres et des représentants des résidents et de leurs familles, ont participé au colloque sur le milieu de vie organisé par la Direction générale associée à l'hébergement, le 30 novembre 2005, au Centre Saint-Pierre. Ce premier événement collectif du CSSS a connu un franc succès, largement attribuable à l'implication exceptionnelle et soutenue des participants tout au long des ateliers.

Après le mot de bienvenue d'Hélène Duval, directrice générale associée à l'hébergement, et l'ouverture officielle du colloque par Chantale Lapointe, directrice générale du CSSS,

qui a été projetée au cours de la journée. Elle présentait des entrevues réalisées auprès de membres du personnel et de résidents des centres d'hébergement et portait sur les démarches effectuées relativement à l'approche milieu de vie. Il en ressortait que le travail était bien amorcé au CSSS Jeanne-Mance et qu'il fallait poursuivre dans le même sens. La journée s'est conclue par une plénière et une table ronde réunissant des spécialistes qui ont fait un retour sur les principaux éléments discutés pendant la journée.

SUITE PAGE 2 : **Une vision commune du milieu de vie**

Le projet clinique : le bilan de la phase I est déposé

AU DÉJEUNER QUI S'EST TENU LE 27 JANVIER DERNIER, quelque 150 personnes membres des tables de travail des neuf programmes cliniques et des trois programmes de soutien ont présenté le résultat des discussions et des travaux qu'elles ont menés au cours de l'automne 2005. Le bilan de la phase I du projet d'organisation clinique fait état, notamment, des enjeux particuliers dans chaque domaine et des cibles qui permettront de réaliser le plan de travail du CSSS Jeanne-Mance pour les prochaines années.

Outre des membres du personnel du CSSS, les participants à ce déjeuner représentaient les établissements régionaux ainsi que les milieux communautaire, scolaire et municipal. La discussion des résultats de leurs travaux et de ceux des autres équipes a permis d'avoir une idée d'ensemble des éléments à améliorer dans l'offre de service à la population du territoire.

Les principaux constats qui se dégagent de ces travaux ainsi que les commentaires recueillis lors des consultations du personnel à l'automne 2005 serviront de base à une nouvelle version du document *Vers le projet d'organisation clinique*. Cette version bonifiée, qui comprendra les cibles retenues par le CSSS jusqu'en juin 2007, sera soumise au personnel et aux partenaires en mars. Conformément à la loi, le projet d'organisation clinique fera également l'objet d'une présentation à la population du territoire au printemps prochain. Les fiches synthèses des tables de travail sont disponibles à www.csss.jeannemance.ca, section « Projet d'organisation clinique ».

Le projet d'organisation clinique vise notamment à améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire.



CRÉDIT : DENIS CHABOT, DON DE CCDMD

Dans ce numéro

2 **Un monde sans fumée secondaire**
Bottin Accès santé dans votre quartier
Dépliant sur le traitement des plaintes

3 **Comité violence**
Comité de prévention des infections

4 **Lettre du cinéaste Jean-Claude Lord au personnel du Centre d'hébergement Bruchési**

De nouvelles publications au CSSS



Le CSSS Jeanne-Mance a contribué à la rédaction du bottin *Accès santé dans votre quartier*, en collaboration avec l'Agence de Montréal. Distribué, à la fin janvier, à l'ensemble de la population des quartiers Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis du Parc et des Faubourgs, ce bottin répertorie les services généraux de santé et les services sociaux offerts sur le territoire. Un outil précieux qui contribue à mieux faire connaître le CSSS. Le dépliant peut être téléchargé à l'adresse www.csssjeannemance.ca, section « Publications ».

Le service des communications vient d'éditer un dépliant sur la démarche de traitement des plaintes au CSSS Jeanne-Mance, en collaboration avec la commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Ce document explique, entre autres, la façon de porter plainte, le rôle de la commissaire et le cheminement d'une plainte. Le dépliant est disponible en versions française et anglaise. Il peut aussi être téléchargé à l'adresse www.csssjeannemance.ca, section « Publications ».



Un vision commune du milieu de vie

SUITE DE LA PAGE 1

Selon Johanne Labrie, membre du comité organisateur et conseillère en milieu de vie, le colloque a permis de dégager une vision commune d'un tel milieu dans l'ensemble des centres d'hébergement du CSSS. « Des valeurs semblables, une même compréhension des enjeux et des solutions convergentes ont émergé durant cette journée de réflexion, qui a été très bénéfique. »

De son côté, M^{me} Duval s'est engagée à appuyer la démarche des employés et à accorder la priorité à ce dossier au cours des trois prochaines années. Des actes du colloque devraient également être disponibles sous peu pour les employés qui n'ont pu assister à cette activité.

Quelques faits saillants du colloque

- ➔ Créer un milieu de travail ouvert à la gestion participative et au travail d'équipe, un milieu de soins flexible où le soignant devient un accompagnateur pour le résident, et un milieu de vie respectueux des besoins de ce dernier, en développant une meilleure connaissance son « histoire de vie ».
- ➔ Mettre sur pied un comité de bioéthique.
- ➔ Tenir des réunions avec les familles et les résidents pour clarifier les rôles, les réponses, les droits et les obligations de chacun.
- ➔ Faire participer plus étroitement les proches à la vie du résident par divers moyens, notamment un programme d'accueil et d'intégration et un programme de soutien et d'implication continue des familles.
- ➔ Favoriser un accompagnement personnalisé et établir un lien de confiance transparent avec les familles, qui soit fondé sur le respect et la communication fluide.
- ➔ Partager la responsabilité d'animer le milieu de vie. Une foule de petits gestes quotidiens qui paraissent anodins peuvent faire une différence. Cette approche humanise les plans de soins, établit une relation privilégiée avec les résidents et améliore le climat de travail.

Un grand merci aux commanditaires qui ont permis la tenue de ce colloque : Russell Rinfret ; Dessau Soprin, ingénierie ; Logibec ; Monette, Barakett, Lévesque, Bourque et Pednault ; Leroux, Beaudoin, Hurens et associés ; Médicar 2000 ; Dubois Girard, architectes ; EROS, équipe de recherche opérationnelle en santé ; Pierre Laurin, architecte ; Les services ménagers Roy Ltée ; Le groupe Design ADD inc.

Un monde sans fumée secondaire

LA FUMÉE SECONDAIRE NE FAIT PAS QU'INCOMMODER LES PERSONNES : ELLE PEUT LES TUER. AU QUÉBEC, ENVIRON 13 000 PERSONNES DÉCÈDENT DES CONSÉQUENCES DU TABAGISME CHAQUE ANNÉE, DONT 400 PARCE QU'ELLES ONT ÉTÉ EXPOSÉES À LA FUMÉE DE TABAC DANS LEUR ENVIRONNEMENT. LA SEMAINE QUÉBÉCOISE POUR UN AVENIR SANS TABAC, QUI SE TENAIT DU 15 AU 21 JANVIER, INVITAIT LA POPULATION À CRÉER UN MONDE SANS FUMÉE, EN PRÉSENTANT LES AVANTAGES DE NE PAS ÊTRE EXPOSÉ OU DE NE PAS EXPOSER SON ENTOURAGE À LA FUMÉE SECONDAIRE.

UNE GRANDE PROPORTION de la fumée de cigarette n'est pas inhalée par le fumeur : elle se retrouve dans l'environnement. Elle contient au moins deux fois plus de nicotine et de goudron que celle inhalée par le fumeur. Une exposition régulière à la fumée secondaire augmente de 25 % les risques de maladie pulmonaire et de 10 % ceux de maladies du cœur. Enfin, un non-fumeur demeurant dans une pièce enfumée pendant une heure inhale autant de nitrosamine, un produit cancérigène, que l'équivalent de 35 cigarettes.

Faire un monde sans fumée secondaire, c'est créer un environnement qui permet de profiter du meilleur. En plus de protéger la santé des personnes et celle de leurs proches, un environnement libre de fumée permet d'hummer les effluves qui émanent de la cuisine et qui font saliver les convives à la perspective des saveurs qui se retrouveront dans leur assiette. La maison, la voiture, les vêtements, les cheveux, tout sent bon !

Se préparer pour le 31 mai 2006

Le 31 mai 2006 marquera l'entrée en vigueur des modifications à la *Loi sur le tabac* concernant l'usage, la vente et la promotion des produits du tabac. Il sera notamment interdit de fumer dans la plupart des lieux fermés, incluant les salles de bingo, les bars, les brasseries et les tavernes, ainsi que dans un rayon de neuf mètres de toute porte menant à un établissement de santé. Les aires réservées aux fumeurs dans les restaurants et les centres commerciaux seront abolies. Les fumeurs en milieu de travail disparaîtront en mai 2008.

En septembre 2006, il sera interdit de fumer sur les terrains d'un centre de la petite enfance et d'une école primaire ou secondaire. Gare à ceux qui tenteront de vendre du tabac à une personne mineure : les sanctions seront plus sévères qu'avant. L'accès aux produits du tabac sera également limité. Dès l'an prochain, il ne sera plus possible d'exploiter un point de vente de tabac dans un restaurant, un bar, une brasserie, une taverne, un cégep, une université ainsi que dans tout lieu où



se déroulent des activités sportives, culturelles, artistiques ou récréatives. Il ne sera plus permis de vendre du tabac au moyen d'un appareil distributeur.

Préparez-vous : cessez de fumer !

Cesser de fumer est une démarche exigeante pour la majorité des fumeurs, mais ils peuvent augmenter leurs chances de réussite s'ils ont recours aux ressources et aux moyens disponibles. Les centres d'abandon du tabagisme (CAT) offrent des services sur mesure. Celui du CSSS Jeanne-Mance se trouve au CLSC du Plateau Mont-Royal et est ouvert les lundi et jeudi. On y tiendra huit rencontres de groupe de cessation gratuites, entre autres, à partir du 9 février 2006. Pour information : Maryse Croteau, (514) 521-1320, poste 6557. Les personnes qui choisissent de cesser de fumer durant six semaines, soit du 1^{er} mars au 11 avril, peuvent participer au *Défi J'arrête j'y gagne!*

Sites incontournables

- www.jarrete.qc.ca, un portail interactif pour obtenir de l'information sur les services d'abandon du tabac, se joindre à un groupe de clavardage ou à un forum d'entraide, ou pour consulter la liste des CAT.
- www.lagangallumee.com
- www.defitabac.ca
- www.msss.gouv.qc.ca
- www.cqts.qc.ca



Le comité violence conjugale du CSSS Jeanne-Mance



CRÉDIT : JEAN-FRANÇOIS DUPUIS, DON DE CCDMD

LE COMITÉ VIOLENCE CONJUGALE existe depuis plus de 15 ans. Au fil des années, il a développé une expertise sur cette problématique et mené de nombreuses activités de sensibilisation, telles que des activités de prévention dans les milieux scolaires et des stands d'information dans les organismes communautaires. Il a établi et maintenu une collaboration avec des partenaires de la communauté et a vu à la formation continue du personnel psychosocial du CLSC des Faubourgs dans ce domaine.

Le comité s'est donné les objectifs suivants : réfléchir à la problématique et aux moyens d'intervention en violence conjugale; trouver des façons d'outiller les intervenants et les cadres sur cette problématique et faire en sorte qu'elle demeure un centre d'intérêt; stimuler et favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'intervention auprès de la clientèle.

Vous avez des besoins ? Dites-le nous !

À sa réunion d'octobre 2005, le comité a décidé de se concentrer sur la violence conjugale pour le moment. Les membres sollicitent les commentaires de l'ensemble du personnel du CSSS afin de prendre connaissance des problèmes et des besoins des milieux d'intervention touchant la violence conjugale, en particulier, mais aussi les autres types de violence. S'il ne peut répondre aux besoins exprimés, le comité orientera les demandes vers les ressources appropriées et les fera connaître aux cadres de l'établissement. N'hésitez pas à communiquer avec lui!

Les membres du comité violence conjugale

Josée Boudreault, secteur enfance-famille, CLSC des Faubourgs; **Jason Champagne**, Direction des services spécifiques; **Jean-Pierre Dubé**, projet d'intervention auprès des conjoints qui exercent de la violence; **Madeleine Fortin**, soutien à domicile, CLSC des Faubourgs; **Marie-Laure Guillot**, secteur adulte, CLSC du Plateau Mont-Royal; **Solange Lancup**, secteur jeunesse, CLSC des Faubourgs; **Manon Sabourin**, secteur adulte, CLSC des Faubourgs; **Nektaria Tsontakis**, secteur adulte, CLSC Saint-Louis du Parc

Le conseil multidisciplinaire veut élargir son réseau de lecteurs

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 19 octobre 2005, le conseil multidisciplinaire (CM) a créé le Réseau de lecteurs du conseil multi. Les membres de ce réseau se portent volontaires pour lire des documents sur divers sujets soumis par le comité exécutif du CM, par exemple pour un avis demandé par la Direction générale du CSSS. Ils s'engagent à transmettre leurs commentaires par courriel.

Actuellement, 17 personnes font partie du réseau, qui pourrait accueillir d'autres lecteurs, plus particulièrement des membres du CM travaillant dans les

Centres d'hébergement Émilie-Gamelin, Armand-Lavergne, Jean-De La Lande et Bruchési.

La prochaine sollicitation d'avis est prévue pour les mois de février et mars. Elle concernera les travaux effectués par les tables de travail du CSSS sur le projet d'organisation clinique. Pour en savoir plus sur le réseau et s'y inscrire, téléphoner ou écrire à Suzanne Bourbonnais, au CLSC du Plateau Mont-Royal, ou à Jean-Marc Séguin, au CLSC Saint-Louis du Parc.

Une première campagne réussie !

LA PREMIÈRE CAMPAGNE menée conjointement par la Fondation Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance et Centraide, en novembre 2005, a connu un grand succès. Elle a permis de recueillir 12 385,90 \$ au profit de Centraide et un peu plus de 10 000 \$ pour la Fondation dans l'ensemble des installations du CSSS Jeanne-Mance.

Les sommes recueillies pour la Fondation seront utilisées selon les priorités établies par les directeurs des programmes du CSSS Jeanne-Mance et réparties dans les diverses installations. Les dons faits à Centraide, quant à eux, seront versés à des organismes qui s'occupent, entre autres, de milliers de familles, de jeunes, de femmes, d'ânés, d'immigrants, de réfugiés et de personnes handicapées ayant de grands besoins. La survie de ces organismes, dont les services sont complémentaires à ceux offerts par le CSSS,

sera ainsi assurée. Mentionnons que cette année et pour tout le Québec le total des dons acheminés à Centraide s'établit à 49 385,45 \$, soit 4 millions de plus qu'en 2004. L'organisme a dépassé l'objectif de 47,7 millions \$ qu'il s'était fixé.

La Fondation tient à remercier les membres du comité organisateur d'avoir été aussi généreux de leur temps et de leur cœur au profit de la réussite de cette campagne : Odette Carrier, Jason Champagne, Doris Allard, Johanne Lambert, Jean-Marc Séguin, Marie-France Vermer, Francine Racicot, Jocelyne Proteau, Louise Tremblay, Marie-France Brodeur, Letizia Toroyan, Suzanne Cardin, le D^r Roger Roberge, la D^{re} Chantal Gervais et Chantale Lapointe. Un très grand merci aux employés, aux gestionnaires, aux médecins et aux membres des conseils d'administration du CSSS Jeanne-Mance et de la Fondation qui ont donné si généreusement.

Je préviens, tu préviens, nous ... prévention des infections



VOICI LE NOUVEAU SLOGAN pour annoncer la mise sur pied d'une équipe de quatre infirmières bachelières chargées de la prévention des infections à la Direction des soins infirmiers, ainsi que la création du comité interdisciplinaire en prévention des infections, qui compte 13 membres :

- D^{re} Chantal Levéjac, conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- Johanne Bellemare, Direction des ressources humaines
- France Bonin, pharmacienne-chef
- Philippe Giguère, conseil multidisciplinaire
- Christiane Laliberté-Alix, représentante des CLSC
- Nathalie Laperrière, conseil des infirmières et infirmiers
- Yolande Bergeron, représentante des Centres d'hébergement Centre-Ville et L'Âge-d'Or
- Joyce Wilkinson, Direction des services à la clientèle, Centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési

- Louise Lefebvre, représentante des centres d'hébergement
- Carolle Monck, représentante d'une direction programme en CLSC
- D^r Roger Roberge, Direction des services professionnels
- Louise Tremblay, services alimentaires
- Claude Poirier, services de la salubrité

Le comité s'est donné le mandat de collaborer à la qualité des soins par la surveillance, l'évaluation et la recommandation de normes en matière de prévention et de contrôle des infections. Il veut aussi contribuer à la sécurité de la clientèle, du personnel et des visiteurs relativement aux problèmes spécifiques liés aux maladies infectieuses. Enfin, il souhaite définir les orientations de l'établissement concernant la prévention et le contrôle des infections nosocomiales. À suivre.

À L'AGENDA

Le mercredi 1^{er} février 2006

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 104 • 13 h 30

Le mardi 7 février 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
CSSS JEANNE-MANCE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle 301 • 7 h 30

Le mercredi 8 février 2006

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451 • 17 h

Le mercredi 15 février 2006

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS
Centre d'hébergement Jacques-Viger
Salle D-202 • 8 h 30

CONFÉRENCE

Interagir avec des personnes âgées présentant des troubles de la communication : défi ou plaisir ?

Marie Julien, orthophoniste
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 104 • 12 h

Le lundi 20 février 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
CLSC du Plateau Mont-Royal
Salle 343 • 9 h

Le mercredi 22 février 2006

CONFÉRENCE

Pourquoi le groupe est-il un médium d'aide intéressant ? Illustration à partir des résultats d'une recherche sur les facteurs d'aide dans les groupes de thérapie pour conjoints violents

Jocelyn Lindsay, Université Laval
Lyse Montminy, Université de Montréal
Valérie Roy, Université Laval
En collaboration avec le CRI-VIFF
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salle 451-461 • 12 h

LETTRE DU CINÉASTE JEAN-CLAUDE LORD

« Les CHSLD peuvent être la vie »

« VOUS N'AVEZ PLUS LE CHOIX, vous devez aller dans un centre, mon oncle. Vous ne pouvez plus rester seul à la maison, c'est dangereux pour vous. » Des paroles qui sont difficiles à entendre,

difficiles à dire aussi. Combien ont résisté à prendre une telle décision?

En juin dernier, notre oncle Yvon a quitté le Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu pour s'installer au Centre

Bruchési. Sa nouvelle maison! Il s'y était résigné. La tristesse et la crainte de l'inconnu étaient immenses. Nous l'y avons amené. On a fait le tour du propriétaire. « Je ne suis pas habitué à vivre comme ça », a-t-il dit. Il avait 85 ans. Il habitait la même maison depuis 1949. Pendant 56 années! Célibataire.

Et puis, les semaines ont passé. Notre oncle changeait un petit peu, mais changeait tout de même. Il s'intéressait de plus en plus à la vie du centre. Il taquinait allègrement le personnel dévoué. Il fraternisait avec plaisir avec son compagnon de chambre. Mon oncle était indépendant, et son colocataire libéral! Ils s'aimaient bien. Quand on allait le voir, il racontait un peu plus de choses; parfois, il nous questionnait... il reprenait tranquillement goût à communiquer. Il en avait perdu l'habitude. Depuis la mort de sa sœur, notre mère, il y a dix ans, il s'était renfermé... pire, il s'était tu.

Contre toute espérance et contre toute attente, le Centre Bruchési lui a

donné de bons moments, sans doute parmi les meilleurs de ces dix dernières années. Juste avant de quitter le centre pour l'hôpital, il était fier de voir son nom et sa date de naissance affichés au babillard. On l'aurait fêté le 25 novembre, jour de ses 86 ans. C'est peu et beaucoup à la fois. Chapeau à tout le personnel de votre centre. Vous êtes formidables. Merci.

Notre oncle est mort à l'Hôtel-Dieu, le 14 novembre. Il est mort comme il a vécu, conscient, lucide et... seul. Ses derniers mots, alors qu'il se réveillait et s'étonnait du temps passé, ont été: « J'en ai manqué un bout! »

Si les centres pour personnes âgées avaient meilleure réputation, si l'opinion publique cessait de considérer ces centres comme des mouiroirs, mon oncle en aurait peut-être « manqué » un peu moins! Les CHSLD peuvent être aussi la vie.

Danielle, Marjolaine et

Jean-Claude Lord, neveu et nièces de M. Yvon Malenfant

Une fête de Noël mémorable



Les membres du comité organisateur: Jean-François Gauthier, Sylvie Goyette (responsable du comité), Andrée Méthot, Christiane Lavoie et Carmino Cusano.

LE PREMIER RASSEMBLEMENT DE NOËL du CSSS Jeanne-Mance restera gravé dans la mémoire des 500 personnes présentes au cocktail dînatoire, tenu le 16 décembre, au Centre d'hébergement Jacques-Viger. Des membres du personnel de toutes les installations du CSSS ont affronté la tempête de neige pour prendre part à cette fête fabuleuse et haute en couleurs. Des directeurs du CSSS ainsi que le président du conseil d'administration accompagnés de musiciennes, notamment une harpiste, ont accueilli chaque personne à l'entrée du centre d'hébergement. Le décor de la grande chapelle était

époustouffant, et la qualité de l'animation (échassiers, caricaturiste) et de la nourriture, irréprochable.

Le sondage d'appréciation de l'événement révèle des taux de satisfaction nettement supérieurs aux attentes. Moins de 10% des personnes qui ont répondu au questionnaire ont jugé sévèrement le lieu, la formule, l'atmosphère, l'accueil ainsi que la nourriture et les boissons. La Direction générale tient à remercier chaleureusement le comité organisateur, qui a travaillé très fort pour préparer cet événement, et sans qui cette fête n'aurait pu avoir lieu. Chapeau!

L'art au Centre-Ville de Montréal



AU COURS DE LA PROCHAINE ANNÉE, se tiendra dans l'agora du Centre d'hébergement Centre-Ville de Montréal l'exposition *L'Art d'attirer l'œil et de toucher l'âme*, qui comprend les œuvres réalisées par un groupe de 16 résidents. Cette production artistique découle d'un atelier de sensibilisation aux droits de la personne, au printemps 2004, qui a mené

à la rédaction de la *Charte des droits et des valeurs de Saint-Charles-Borromée*. Avec l'appui d'une artiste de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, les résidents ont créé des œuvres d'art pour exprimer leurs capacités, leurs droits et leurs valeurs. Une exposition unique et émouvante à voir absolument!

LA BOÎTE AUX LETTRES

CETTE TRIBUNE EST OFFERTE AUX LECTEURS DU JEANNE-MANCE QUI SOUHAITENT DONNER LEUR OPINION OU FAIRE DES COMMENTAIRES SUR DIVERS SUJETS OU ÉVÉNEMENTS DE LEUR CSSS. LA RÉDACTION SE RÉSERVE LE DROIT DE PUBLIER DES EXTRAITS SEULEMENT SELON L'ESPACE DISPONIBLE. POUR NOUS ÉCRIRE: lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca.

Février, la Saint-Valentin. L'occasion n'est-elle pas toute désignée pour raconter l'histoire d'une collaboration entre le service des bénévoles et celui de la psychologie du Centre d'hébergement Jacques-Viger?

Dans la plupart des centres d'hébergement, les résidents s'adaptent bien et mènent une vie satisfaisante. Certains éprouvent toutefois des troubles émotionnels et réagissent aux pertes qu'ils subissent. Ils ont alors besoin d'aide. Lors des évaluations psychologiques, il ressort parfois que la psychothérapie n'est pas nécessairement le seul ou le meilleur service à leur offrir. C'est là que la contribution des bénévoles devient précieuse.

Depuis 1993, une psychologue rencontre des bénévoles afin de les jumeler avec des résidents qui souhaitent recevoir de la visite. Au fil du temps, de 14 à 25 bénévoles ont consacré entre 650 et 850 heures à visiter des résidents annuellement. Et certains le font pendant une longue période, jusqu'au décès de leur protégé.

C'est par leurs actions généreuses que les bénévoles bâtissent des relations riches avec les résidents. Ils deviennent le prolongement d'une intervention favorisant l'adaptation des résidents. Les évaluations psychologiques permettent d'observer plusieurs effets positifs tels qu'une réduction des sentiments d'isolement, de tristesse et d'anxiété, et une amélioration du bien-être.

Le seul mot qui peut expliquer la longévité du programme et la motivation des bénévoles et des intervenants: amour. L'amour des gens, la générosité du geste et la conviction profonde qu'il est possible d'influencer positivement la vie. Souhaitons que cette histoire puisse inspirer d'autres milieux.

Suzanne Malo, psychologue, et Andrée Méthot, récréologue, Centre d'hébergement Jacques-Viger.

Chaque année, à l'initiative de l'équipe famille-enfance-jeunesse (FEJ), des membres du personnel du CLSC Saint-Louis du Parc se portent volontaires pour acheter un cadeau pour les enfants démunis du quartier et y contribuer financièrement. Les policiers du poste 37 font généralement un don, mais ils n'ont pas pu le faire pour Noël 2005. Le déficit a été comblé par une partie de l'argent amassé lors d'une campagne de vente de gâteaux faits par l'équipe FEJ. Nous avons donc pu offrir des cadeaux à 47 enfants: 30 employés de l'installation CLSC Saint-Louis du Parc ont participé au projet, et 17 cadeaux ont été achetés. Nous espérons que ce projet suscitera autant d'intérêt l'an prochain et qu'il puisse, peut-être, être exporté dans les autres installations.

Anny Cyr, psychoéducatrice, équipe famille-enfance-jeunesse, CLSC Saint-Louis du Parc

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION: Sylvie Vallières • COLLABORATEURS: Luce Moreau, Richard Cloutier, Jean-Marc Séguin, Jean-Pierre Dubé, Louise Lefebvre • RÉVISION: Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE: Jean Frenette Design • IMPRESSION: Impression Paragraph Inc.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel: lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web: www.csssjeannemance.ca

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.